

L'hon. M. Fleming: M. Wilfrid Gagnon et M. J. E. Northey.

M. Benidickson: Je connais les relations commerciales de ces deux administrateurs. Ce sont d'excellents hommes d'affaires qui ont des relations avec un grand nombre de sociétés commerciales du Canada. Il est probable qu'ils augmenteront et orienteront le transport des marchandises et les affaires du National-Canadien. Je ne fais pas de reproches à l'ancien, sinon à l'actuel trésorier du parti conservateur, M. Bickle. Je trouve admirable qu'un homme de son calibre assume cette fonction publique, dont quelqu'un doit se charger.

L'hon. M. Martin: Quand a-t-il été nommé?

M. Benidickson: Je crois qu'il a été nommé au conseil d'administration du National-Canadien pour remplacer un autre homme d'affaires éminent qui avait des attaches avec un grand nombre de sociétés ici et là dans le pays: M. Symington.

L'hon. M. Martin: Oh, c'est ce qu'il y a de mieux.

M. Benidickson: Je trouve que ce ne sont pas des choses incompatibles, et je n'ai rien à redire à cela. Mais je ne suis pas tellement sûr qu'un avocat de Moncton qui figure dans le "Who's Who" comme éditeur et dirigeant de sociétés de fiducie générale soit un remplaçant convenable pour quelqu'un qui s'occupe davantage du commerce dans la région des Maritimes. Je trouve qu'on aurait dû nommer un autre représentant des milieux ouvriers de Moncton.

Quant à la nomination dans l'Ouest, je me demande si un marchand de combustible est un bon choix pour remplacer le président d'un syndicat du blé, syndicat qui, comme chacun sait, est le plus gros client du chemin de fer pour le transport dans l'Ouest des marchandises en vrac.

Je répète qu'il est nécessaire que le conseil d'administration se compose de représentants des diverses régions géographiques. J'admets que le conseil d'administration compte le même nombre de membres que sous l'ancien gouvernement, mais j'incline à penser que le ministre devrait conseiller à son collègue, le ministre des Transports, de chercher à élargir un peu la représentation. Je n'ai aucune idée du traitement que touche un administrateur du National-Canadien. Je n'ai jamais fait plus que flairer en ce qui concerne le Pacifique-Canadien,—le ministre des Postes rit, mais il est un des premiers à s'être servi d'une expression publicitaire de ce genre.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Il ne faut pas seulement avoir du flair en publicité.

M. Benidickson: Je ne veux rien insinuer de répréhensible en me servant du mot "flairer". Je veux dire que j'en ai quelque idée ou indice...

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Quelque soupçon.

M. Benidickson: ...après avoir eu très peu de contacts directs avec les administrateurs du Pacifique-Canadien. J'en connais trois, mais je ne crois pas avoir vu aucun d'entre eux plus d'une fois depuis cinq ans. J'ai l'impression qu'ils savent comment mettre leur entreprise en valeur, et je veux tout simplement insister auprès du gouvernement, comme je l'ai fait auprès du gouvernement précédent, pour qu'il attire à la direction de nos chemins de fer Nationaux des gens qui ont des relations d'affaires et autres dans tout le Canada. J'ai déjà parlé des représentants ouvriers. Je suis allé aux renseignements à propos d'un homme qui était un de mes voisins dans ma jeunesse et qui a été représentant ouvrier au sein du conseil du National-Canadien.

Je constate que M. James Griffiths a succédé à M. Daley au poste d'adjoint au président général des camionneurs d'Amérique. J'estime que c'est là nomination fort heureuse mais j'aimerais m'assurer de quelque chose. Étant membre du comité directeur du conseil d'administration qui se réunit toujours à Montréal, M. Daley était de la maison. J'ai oublié le nombre de membres de ce comité, mais je crois qu'il ne se compose pas de plus de cinq membres. M. Daley, qui représentait la main-d'œuvre, a été pendant plusieurs années membre de ce comité directeur qui dépend du conseil d'administration, mais qui n'en est pas moins important. Les fonctions de M. Griffiths seront-elles les mêmes que celles de M. Daley?

Je désire maintenant porter une autre question à l'attention du ministre. Nous avons tous eu l'occasion de connaître les effets de l'automatisation par rapport aux chemins de fer et personne n'ignore, j'imagine, qu'en 1958 l'automatisation a remplacé environ 14,000 employés du National-Canadien et du Pacifique-Canadien. Cela intéresse directement une mesure comme celle dont nous sommes saisis en ce moment, mesure qui autorise des dépenses de premier établissement et des dépenses en vue de substituer à l'ancien matériel un outillage nouveau qui exige moins de travail manuel. Je veux faire remarquer au ministre et aux membres du comité que les administrateurs des compagnies de chemin de fer, tant du Canada que des États-Unis, parlent sans cesse des pratiques de limitation